

BANQUE D'EPARGNES De la Cité et du District.

D'APRES AVIS PUBLIC, L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de cette INSTITUTION s'est tenue au Bureau de la Banque Rue St. François-Xavier, le lundi 3e jour d'Avril, à midi.

BENJAMIN BREWSTER, Ecr., fut appelé au fauteuil. M. COLLINS, le Caissier, agit comme Secrétaire. L'avis de convocation de l'Assemblée fut lu; puis M. BREWSTER fit quelques excellentes remarques, et le Président WILLIAM WORKMAN, Ecr., fit le Rapport suivant, et soumit l'Etat suivant des Affaires de cette Institution :

RAPPORT

Du Bureau des Directeurs Actifs des affaires de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, depuis le 1er Avril 1847, au 1er Janvier 1848, présenté aux Patron, Vice-Patrons et Directeurs Honoraires, à l'Assemblée Annuelle, lundi, 3 Avril 1848.

Conformément à l'Acte d'Incorporation et aux Règlements de cette Institution, les Directeurs Actifs ont convoqué cette Assemblée aujourd'hui, le premier lundi d'Avril, dans le but de soumettre aux Patron, Vice-Patrons et Directeurs Honoraires, un Etat détaillé des affaires de la Banque, jusqu'au 1er jour de Janvier 1848, qui est l'époque fixée par nos Règlements pour balancer les comptes de Dépôts, et mettre l'intérêt alors dû aux Dépositants à leurs crédits respectifs.

En soumettant l'Etat maintenant devant vous, les Directeurs Actifs considèrent qu'il n'est pas nécessaire de s'étendre beaucoup à ce sujet; ils ont la confiance qu'il sera trouvé simple et clair, il parlera pour lui-même; et votre Bureau ose espérer que les résultats, que montre cet Etat, seront trouvés tout-à-fait satisfaisants.

Depuis le commencement de la Banque jusqu'à la fin de l'époque que l'on embrasse, savoir 19 mois, on verra que la somme de £147038 1 4 A été reçue en Dépôts, et durant la même période, il a été payé aux Dépositants 84362 9 9

Laissant due aux Dépositants le 1er Janvier dernier une Balance de £62675 11 7 Et depuis cette époque jusqu'au 1er courant, le compte des Dépôts s'est augmenté de 1468 4 5

Laissant, au premier courant, due aux Dépositants une Balance de £64143 16 0

Ce qui montre une augmentation progressive des affaires de la Banque, et, on doit l'espérer, une augmentation correspondante d'utilité.

C'est l'intention de votre Bureau de borner les Dépositants à cette classe, pour l'avantage de laquelle les Banques d'Epargnes ont été plus particulièrement établies par la Loi, savoir, aux classes ouvrières et industrielles, refusant de grands Dépôts des classes mercantiles ou plus riches de la Société; et comme témoignage de leur succès à cet égard, le Bureau observe que, malgré la grande détresse commerciale et la gêne monétaire que nous venons de subir, le compte des Dépôts n'a montré que peu de variations dans aucun temps de toute cette période, faisant voir ainsi que les Dépositants ne se mêlent aucunement des opérations commerciales, et sont comparativement exempts des révolutions trop fréquentes et trop soudaines de la vie commerciale.

En fait de Placements et de Prêts, votre Bureau fera observer qu'il n'a pas dévié de la Règle originairement établie, en bornant leurs opérations, dans ces deux parties importantes, aux meilleures sûretés publiques qu'offre le Pays, et sur les Prêts, en sus de ces sûretés, il a encore exigé deux bonnes sûretés personnelles.

Les affaires de la Banque augmentant, il a été jugé convenable d'obtenir un Bureau meilleur et plus grand, et en conséquence votre Bureau a saisi l'occasion de louer l'édifice qu'il occupe actuellement, et qui, ayant été occupé récemment par "La Banque du Peuple," est sûr et commode, et en tout propre à l'objet auquel on le destine. Cependant en cette occasion, comme dans tout ce qui a rapport à la conduite de la Banque, votre Bureau a en vue une stricte économie, comme on peut le voir par l'Etat du compte des Dépenses.

En sortant de charge, votre Bureau exprime l'espérance que son administration pour tout le passé puisse rencontrer votre approbation, et qu'à l'avenir, sous le nouveau Bureau qui doit être nommé, la Banque continuera à croître en utilité.

Le tout néanmoins humblement soumis.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

ETAT DES AFFAIRES AU 31 DECEMBRE 1847.

Déc. 31, 1847. — Montant dû aux Dépositants, 31 Mars 1847, £29350 3 9	Déc. 31 1847.—Par Actions de Banque possédées, par la Banque, et Intérêt sur icelles depuis le dernier dividende, £27980 13 11
Pour montant déposé dans les 9 mois finissant cette date, £99937 5 5	Par Actions de Banque, £10-283 18 0, possédées par la Banque comme sûreté pour le montant d'autre part, avec deux sûretés personnelles en sus, £10137 4 2
Pour montant retiré durant les 9 mois, finissant à cette date, 66611 17 7	Par Actions et Bonds du chemin de fer du Lac Champlain et du St. Laurent, possédés comme ci-dessus, £5700 contre le montant d'autre part avec deux sûretés personnelles en sus, 5600 0 0
Augmentation en 9 mois, finissant ce jour, £33325 7 10	Par Actions du chemin de fer de Lachine, possédés, comme ci-dessus, avec aussi des sûretés personnelles, 353 13 1
Montant dû aux Dépositants à cette date, £62675 11 7	Par Bonds de la Corporation de la Cité de Montréal, et Bonds du Marché Ste Anne, possédés comme ci-dessus, £5345 1 7, avec des sûretés personnelles, 4770 10 3
Pour balance due à "La Banque du Peuple," à cette date, 404 3 0	Par Bonds des Water Works de la Cité de Montréal, possédés comme ci-dessus, avec des sûretés personnelles £11505, 9962 11 6
Pour balance d'intérêt gagné à cette date, 1199 10 7	Par Bonds de la Fabrique, de, 1950 0 0
Menues dépenses, compris la taxe de la Cité de £50, les salaires, le loyer, etc., 368 18 11	Par Bonds de l'administration du chemin de Montréal possédés comme ci-dessus, avec des sûretés personnelles, 100 0 0
£63910 6 3	32873 19 0
	Par Bonds de la Corporation de la Cité de Montréal, possédés par la Banque, et Intérêt dû sur iceux, 1555 9 9
	Par Bonds de l'administration de chemin, garantis par la Province, possédés par la Banque, et Intérêt dû sur iceux, 1029 12 9
	Par Balance due à cette Institution par d'autres Banques ou Banquiers, 74 5 0
	Par ameublement de bureau et avance sur le loyer de l'édifice, 207 12 9
	Par diverses Balances d'Intérêt dû à cette Institution par la Corporation de la Cité, et par diverses personnes sur des Prêts pour lesquels il y a des Bonds ou des Actions, possédés comme ci-dessus, 188 13 1
	£63910 6 3

Par ordre du Bureau, Montréal 31 décembre 1847.

JOHN COLLINS, CAISSIER.

LES RESOLUTIONS SUIVANTES FURENT ENSUITE PASSES UNANIMEMENT :

Résolu : "Que le Rapport et l'Etat des Affaires de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, maintenant soumis par le Bureau des Directeurs Actifs, sont tout à fait satisfaisants, et qu'ils soient reçus, adoptés, et publiés."

Résolu : "Que les remerciements de cette Assemblée soient présentés au Bureau des Directeurs Actifs pour les utiles services, en dirigeant les affaires de la Banque depuis qu'il est en charge."

Résolu : "Que les remerciements de cette Assemblée soient justement dus à M. Collins, le Caissier, pour ces importants durant l'année écoulée."

L'Assemblée procéda ensuite à l'élection du Bureau des Directeurs Actifs, et nomma les Messieurs dont suivent :

Hon. FRANCIS HINCKS, LUTHER H. HOLTON, DAMASE MASSON, NELSON DAVIS, HENRY JUDAH, L. T. DRUMMOND, PIERRE BEAUBIEN, JOSEPH GRENIER,

JOSEPH BOURRET, WILLIAM WORKMAN, H. MULHOLLAND, EDWIN ATWATER, BARTHW O'BRIEN, ALFRED LAROCQUE, JACOB DEWITT.

M. BREWSTER ayant quitté le fauteuil, et E. C. TUTTLE, Ecr., ayant été invité à le remplir, il fut proposé et résolu par acclamation :

"Que les meilleurs remerciements de cette Assemblée sont dus et offerts par la présente résolution à Benjamin Brewster, Ecr., pour la manière habile dont il a présidé l'Assemblée."

L'Assemblée s'est ensuite dispersée; et le lendemain, mardi le 4 courant, le Bureau des Directeurs Actifs s'est réuni, et a réélu pour l'année suivante pour Président WILLIAM WORKMAN, Ecr., et pour Vice-Président ALFRED LAROCQUE.

Par Ordre, JOHN COLLINS, SECRETAIRE.

Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal, Rue St. François Xav.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

ON trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

LE Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à si bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

P. G. ENDRON, IMPRIMEUR, No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que : LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

A VENDRE.

AU VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds de front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOUGE. Village St. Paul, 20 mars 1848.

AVIS.

LE SOUSSIGNE informe respectueusement Messieurs les Curés, MM. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, qui voudront bien le favoriser, qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURE D'EGLISE, dans le goût de celles de l'Evêché, telles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc. S'adresser J. CASIMIR COUNSOLE, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchises de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicario de la Cathédrale. Montréal, 25 février 1848.—3c.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESSEMBLANCE PARFAITE EXECUTE A ROME, D'APRES NATURE.

LES SOUSSIGNEs viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame.

Ses Etudes de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE IX.

PEINT D'APRES NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'Ecole Italienne, sera BIENTOT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un SI EXCELENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL

CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout les Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

—AUSSI— CROIX DE CHASABLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. " Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. " Damas brochés en or et couleurs. " (assortis de couleurs) brochures riches, naïves et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d soins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas-prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Châsses Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importance expresse (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-Yor

ARCHITECTURE.

CITS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Haute-Vill. Québec.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Pire, Vic.
St. Anne, M. F. PILOTE, Pire, Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES, ET IMPRIMEURS.